Communes et Intercommunalités

Pourquoi porter le covoiturage dans votre mandat en 5 points clés

Déplacements du quotidien : de quoi parle-t-on ?

57% des km pour l'accès aux soins, commerces, loisirs...

43% des km pour l'accès à l'éducation, travail

Trajets <100 km

1,43 personne par voiture

Trajets domicile-travail

75% en voiture

1,3 personne par voiture



éhop
covoiturons-nous

Communes et Intercommunalités

Pourquoi porter le covoiturage dans votre mandat en 5 points clés

1. Le covoiturage renforce l'attractivité de votre territoire : il est créateur de vitalité économique, de lien social et complète l'angle mort des politiques de mobilité

2. Le covoiturage est la solution de transport complémentaire immédiatement disponible en termes d'infrastructures (les routes) et d'équipement (les voitures)

3. Le covoiturage réduit l'impact environnemental de la voiture : un défi collectif qui implique de réduire le nombre de voitures sur la route

4. Placer le covoiturage au centre de l'attention et travailler son acceptabilité sociale évite le flop des politiques de mobilité alternatives à la voiture solo

5. C'est vous, élu.e.s, qui êtes au contact direct de la population locale et construisez la politique de mobilité de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) de votre territoire : ne sous-estimez pas votre pouvoir d'action !

éhop
covoiturons-nous

Le covoiturage,
c'est tout simplement
optimiser les sièges libres
dans les voitures qui circulent
chaque jour sur les routes
de votre territoire.

éhop
covoiturons-nous

1. Le covoiturage renforce l'attractivité de votre territoire : il est créateur de vitalité économique, de lien social et complète l'angle mort des politiques de mobilité

Le covoiturage des trajets du quotidien apporte une réponse convaincante aux enjeux de votre mandat pour l'accès aux soins, aux commerces et aux loisirs, à l'éducation et à l'emploi et pour le développement économique.

■

Le covoiturage répond aux enjeux d'attractivité des entreprises en termes de recrutement, maintien dans l'emploi et qualité de vie au travail. Il permet aussi d'accélérer leur **décarbonation** car les trajets domicile-travail pèsent lourd.

■

Le covoiturage complète votre offre de transport pour les kilomètres et les habitant·e·s oubliés des politiques de mobilité.
L'accès aux transports en commun, marche ou vélo est inégalitaire. Une partie de la population n'a accès ni à la voiture, ni à la mobilité en général.... Pensé à l'échelon communal, intercommunal et/ou du bassin de vie, le covoiturage permet les déplacements essentiels au quotidien.

« On avait de + en + de salariés qui avaient des problèmes pour venir travailler, le covoiturage a permis de les fidéliser. »
Patricia, responsable RH

■

Le covoiturage réduit les situations d'isolement, de vulnérabilité et de dépendance. Il apporte ainsi du dynamisme au tissu local, notamment au tissu associatif et aux services de proximité.

EN BRETAGNE

71% de la population habite à + de 10 min de marche d'un arrêt de transport en commun

+ de 6% de la population a 80 ans ou +

12% des ménages n'ont pas de voiture

9% des habitant·e·s déclarent n'avoir aucune solution de mobilité

La voiture coûte **1/3** de smic chaque mois

éhop
covoiturons-nous

2. Le covoiturage est la solution complémentaire et immédiatement disponible en termes d'infrastructures (les routes) et d'équipement (les voitures)

Le système voiture est aujourd'hui très largement surcapacitaire avec 4 sièges libres dans la quasi totalité des voitures ! Aucune mobilité - qui a un coût en termes d'infrastructures, de santé publique et d'impact environnemental - ne s'autorise pareil gaspillage. C'est en réalité une opportunité pour combler à court terme les kilomètres oubliés des politiques de mobilité.

En Bretagne, le réseau routier est très dense et le taux d'équipement en voitures nettement au-dessus de la moyenne nationale.

73 434 km
de routes

2,16 millions de véhicules
particuliers

371 aires
de covoiturage

63 voitures pour 100 habitants (3e Région de France)

La Bretagne est en 2ème place sur le podium des régions qui utilisent le plus la voiture pour les trajets domicile-travail, avec une réserve de places libres colossale !

+ de 8 actifs/10
vont au travail en voiture

Le taux d'occupation des voitures est très faible. À savoir, il diminue quand le niveau de vie s'élève.

EN FRANCE
1,43 personne par voiture pour les trajets < 100km

Pas d'étude centrée Bretagne seule

DANS LE 35
1,26 personne par voiture tous motifs confondus

RENNES MÉTROPOLE
aux heures de pointe
1,03 personne par voiture

À avoir en tête : pour faire adopter le covoiturage à une diversité de catégories sociales, le levier de la motivation économique ne peut pas être activé seul.

éhop
covoiturons-nous

3. Le covoiturage réduit l'impact environnemental de la voiture : un défi collectif qui nécessite de réduire le nombre de voitures sur la route

Effet de serre et climat, pollution de l'air et santé publique, artificialisation des sols et biodiversité, pollution de l'eau, pollution sonore... L'impact de la voiture est lourd. Si les véhicules évoluent, le transport routier reste à l'origine d'1/3 des émissions de GES et d'un 1/5ème des particules fines. En cause les gaz d'échappement, mais aussi l'abrasion des pneus et des plaquettes de frein.

Au 1er janvier 2030, les valeurs limites de plusieurs polluants dans l'air seront divisées par 2 ou +, selon la nouvelle directive européenne, avec des conséquences directes sur les objectifs des politiques publiques.

Pour réussir la transition écologique, le défi consiste à réduire le nombre de voitures sur la route. Pas seulement à les remplir.
Or la transformation des conducteurs en passagers est un axe souvent oublié des politiques de covoiturage. Il est aujourd'hui nécessaire d'inciter une partie des conducteurs à lâcher le volant et de ne pas se concentrer sur la seule incitation à prendre des passagers.

EN BRETAGNE

Le transport de personnes est responsable de **64,7%** des émissions de GES du secteur des transports

L'empreinte carbone d'un·e breton·ne est de **10,5 $t_{éq}CO_2$** en 2022. Objectif : 3,6 en 2030 !

>12% Le taux d'artificialisation des sols est un des + élevés de France

EN FRANCE

Le transport routier émet **21%** des particules fines PM_{10} et $PM_{2,5}$

112 molécules cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques identifiées dans 6 grandes marques de pneus

EN EUROPE

La circulation génère **70%** de la pollution sonore

éhop
covoiturons-nous

BIP!

?!

BIP!

WARNING ! ALERTE JAUGE

ET HOP !

S.O.S SUPER PASSAGÈRE !

SITUATION **CRITIQUE** ON DIRAIT ?!

JE TE PROPOSE **FIFTY FIFTY** SUR LE PLEIN ET TU ME DÉPOSES CHEZ MON COSTUMIER ?

TU ME SAUVES LA MISE **SUPER PASSAGÈRE** !

éhop
covoiturons-nous

4. Placer le covoiturage au centre de l'attention et travailler son acceptabilité sociale évite le flop des politiques de mobilité alternatives à la voiture solo

On conduit son auto en solo comme on se brosse les dents : deux fois par jour, par automatisme.
On ne casse pas cet automatisme par un coup de baguette magique. Pour opérer le changement, une nouvelle culture collective sur l'usage de la voiture doit émerger. Un changement d'autant plus radical qu'une partie des conducteurs doit devenir des passagers.

Les politiques de mobilité pensent trop souvent « solutions » de covoiturage sans envisager la visibilité et l'acceptabilité de ces solutions...
Et elles se cassent les dents !

Si le covoiturage gagne à être connu, quand on le connait mal, on ne covoiture pas... Même quand infrastructures, applications de covoiturage et incitatifs financiers sont mis en place !
Le covoiturage reste anecdotique, malgré les récents efforts des politiques publiques. Covoiturer est un changement de mode de vie, pas un simple changement de transport.

Il est urgent de diffuser la culture covoit' : changer les représentations pour changer les usages et casser les codes de la voiture individuelle.
C'est la clé de la réussite de vos politiques de mobilité : faire du covoiturage une alternative à la voiture solo désirable.

Portez un nouveau récit, faites aimer le covoiturage !

Vos habitant·e·s doivent se dire :

« Le covoiturage,
c'est bien vu,
c'est bien pour moi
et je sais comment faire ! ».

éhop
covoiturons-nous

COMME CHAQUE MATIN...

T'AS PAS L'AIR DANS TON ASSIETTE SOAZIG.

TOUS LES MATINS 25 BORNES EN SOLO DANS TA BAGNOLE. L'ENNUI...

IL EST MARRANT LUI, COMME SI J'AVAIS LE CHOIX.

À 7H24 TU TE LAVES LES DENTS, À 32 TU ES DERRIÈRE TON VOLANT, À 38 TU PASSES PAR LE BOURG. PAS VRAI ?

OUI ET ALORS ?! JE DOIS ÊTRE AU BOULOT À 8H00 !

BEN, TU POURRAIS PRENDRE QUELQU'UN AU BOURG : TU SERAIS SANS DOUTE PLUS ... POSITIVE.

ÇA DÉPLAIRAIT PAS À TES COLLÈGUES JE PARIE.

SAPRISTI ! S'IL DISAIT VRAI ?

CE QUI DEVAIT ARRIVER ARRIVA ENFIN...

BONJOUR, JE SUIS RÉMI.

BONJOUR RÉMI, MOI C'EST SOAZIG. BIENVENUE !

ET HOP !

Soazig va au boulot en covoiturage !

UN MIRACLE SE PRODUIT SOUS NOS YEUX !

DIRE QUE ÇA FAIT 8 ANS QUE JE M'ENDORS AU VOLANT TOUS LES MATINS...

VOUS AVEZ EU L'ART DE VOUS POURRIR LA VIE, SOAZIG !

MAINTENANT LA VIE VOUS SOURIT !

MA DOUE, J'ÉTAIS BIEN SOTTE.

RÉMI, ON SE TUTOIE ?

éhop
covoiturons-nous

5. C'est vous, élu·e·s, qui êtes au contact direct de la population et construisez la politique locale de mobilité de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) de votre territoire : **VOUS avez un vrai pouvoir d'action pour sortir du modèle de la voiture solo**

En Bretagne, la quasi-totalité des intercommunalités a saisi la compétence mobilité en devenant AOM. Les politiques de mobilité se jouent ainsi à une échelle locale sur laquelle les communes ont un très fort pouvoir d'action : en pesant sur les orientations de l'AOM et en devenant le relais de ses actions à l'échelle de la commune.

Élu·e·s communaux et intercommunaux, vous avez accès aux outils de la communication publique locale, véritables leviers pour accompagner la transition.
Utilisez-les pour interroger la relation à la voiture, informer sur le covoiturage et participer à la construction d'un nouvel usage partagé de la voiture !
Les outils de communication publique bénéficient d'une très bonne perception par les habitant·e·s. Avec le magazine, le site Internet (inter)communal et les événements locaux, vous avez un pouvoir d'action facile à activer.

EN BRETAGNE

93% des intercommunalités ont saisi la compétence mobilité en devenant AOM

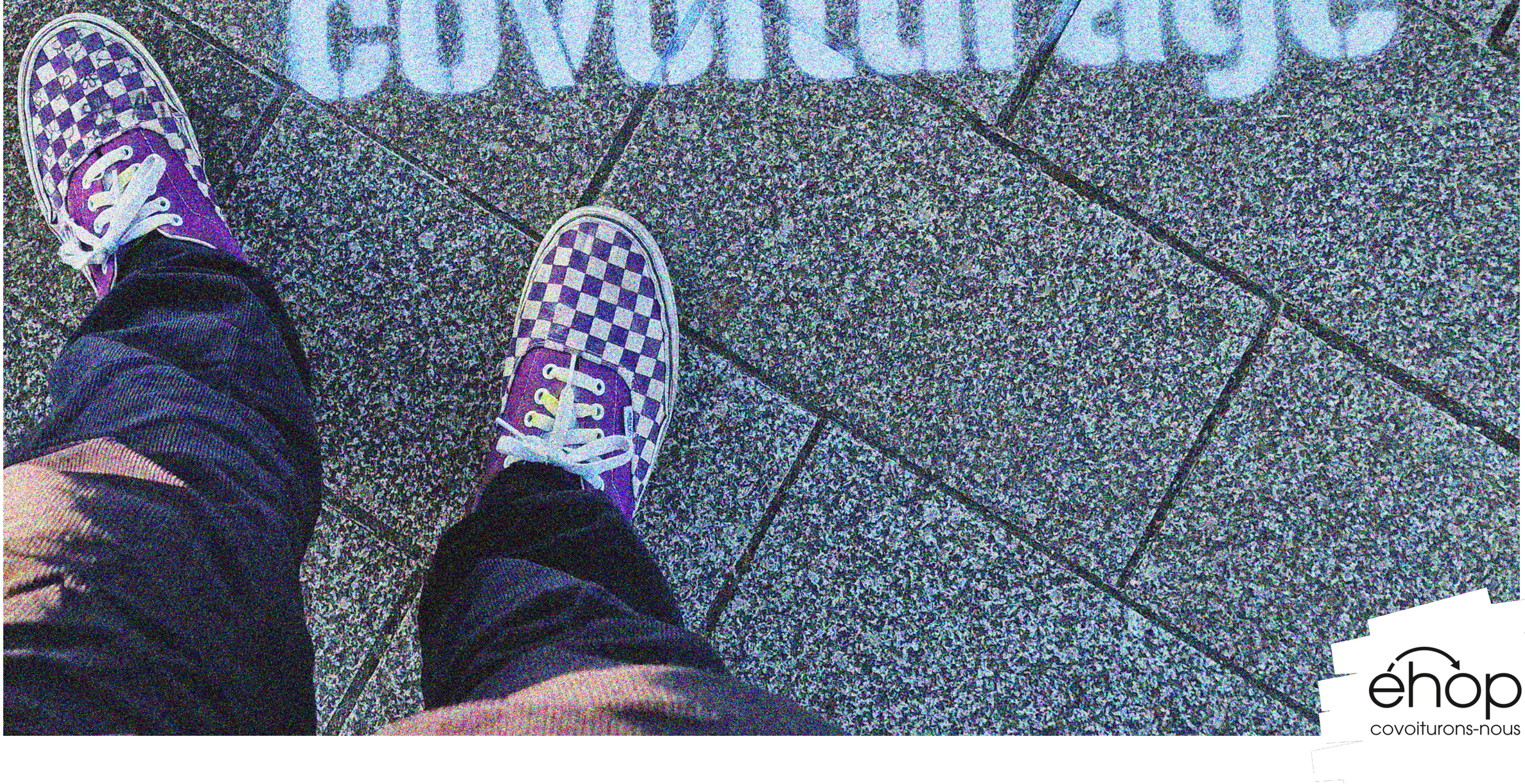
EN FRANCE

82% des habitant·e·s pensent que les élus informent bien à très bien

70 % des habitant·e·s lisent le magazine de leur collectivité :
85 % des 65 ans et +
60 % des 18-24 ans
70 % de 25-34 ans

éhop
covoiturons-nous

Ici c'est local, même le covoiturage



éhop
covoiturons-nous

Le covoiturage, c'est tout simplement optimiser les sièges libres dans les voitures qui circulent chaque jour sur les routes de votre territoire.

Élu·e·s, vous souhaitez découvrir **comment activer des leviers simples à l'échelle (inter)communale et peser sur les orientations de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) ?**

Contactez éhop !
éhop est l'association bretonne loi 1901 qui veut, avec vous, faire du covoiturage une évidence en Bretagne !

VOTRE CONTACT
LÉNAÏG LHARIDON
Codirectrice éhop
06 95 68 13 64
lenaig@ehop.bzh

+ d'infos sur
ehop.bzh/tous-concernes/collectivités
Des exemples de politiques de covoiturage, plus de chiffres et toutes les sources !

éhop
covoiturons-nous